

## **MAITRE D'OUVRAGE**

**Centre Hospitalier de Valenciennes Pôle Services Département Patrimoine**  
Avenue Désandrouin BP 479  
59300 VALENCIENNES  
Tel : 03 27 14 33 27

## **AFFAIRE :**

# **Aménagement de plateaux de bureau et salles du bâtiment Désandrouin pour le Centre Hospitalier**

61 Avenue Desandrouin  
59300 VALENCIENNES



## **DEVIS DESCRIPTIF DCE**

### **Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL**

## **MAITRE D'OEUVRE**



**ECONOMISTE**  
N.J.C. ECONOMIE  
213, Parc de la Pépinière  
62223 SAINT-ÉTIENNE  
Tel : 03 21 58 47 66  
Email : [contact@njceconomie.com](mailto:contact@njceconomie.com)

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### Sommaire

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>A PEINTURE</b>                                                                      | <b>4</b>  |
| <b>1 Spécifications Techniques</b>                                                     | <b>4</b>  |
| 1-1 Spécifications techniques générales                                                | 4         |
| <b>2 Travaux de préparations</b>                                                       | <b>5</b>  |
| 2-1 Dépose de revêtements et divers                                                    | 5         |
| <b>2/1 Préparation de support</b>                                                      | <b>5</b>  |
| 2/1-1 Préparation sur plâtre                                                           | 5         |
| 2/1-2 Préparations des support existant                                                | 5         |
| <b>3 Travaux de peinture</b>                                                           | <b>6</b>  |
| 3-1 Peintures intérieures sur ouvrages métalliques                                     | 6         |
| 3-2 Peintures intérieures sur ouvrages bois                                            | 6         |
| 3-3 Peintures sur plinthes bois                                                        | 7         |
| 3-4 Peinture sur canalisations PVC                                                     | 7         |
| <b>4 Peinture sur plafonds</b>                                                         | <b>8</b>  |
| 4-1 Peintures intérieures sur plafonds                                                 | 8         |
| <b>5 Peinture sur paroi</b>                                                            | <b>8</b>  |
| 5-1 Peinture sur paroi, finition Velours                                               | 8         |
| 5-2 Peinture sur paroi, finition Velours Couleur                                       | 9         |
| 5-3 Joints acryliques sur faux plafond                                                 | 9         |
| <b>6 Revêtements</b>                                                                   | <b>10</b> |
| 6-1 Fibre décorative Toile de Verre                                                    | 10        |
| <b>7 Nettoyage</b>                                                                     | <b>10</b> |
| 7-1 Nettoyages OPR                                                                     | 10        |
| 7-2 Nettoyages de livraison                                                            | 11        |
| <b>B SOLS</b>                                                                          | <b>11</b> |
| <b>8 Spécifications Techniques</b>                                                     | <b>12</b> |
| 8-1 Spécifications techniques générales                                                | 12        |
| <b>9 Travaux de Sols Souples</b>                                                       | <b>12</b> |
| <b>9/1 Préparations</b>                                                                | <b>13</b> |
| 9/1-1 Ragréage fibré                                                                   | 13        |
| <b>9/2 Revêtement de sol</b>                                                           | <b>13</b> |
| 9/2-1 Revêtement Repère 1 : Lames vinyles (Revêtement de sols PVC hétérogène compact)  | 13        |
| 9/2-2 Revêtement Repère 2 : Dalles vinyles (Revêtement de sols PVC hétérogène compact) | 14        |
| <b>10 Travaux de sols textiles</b>                                                     | <b>14</b> |
| <b>10/1 Préparations</b>                                                               | <b>14</b> |
| 10/1-1 Ragréage fibré                                                                  | 14        |
| <b>10/2 Revêtement de sol</b>                                                          | <b>15</b> |
| 10/2-1 Revêtement Repère 3 : Dalles moquettes                                          | 15        |
| <b>C CARRELAGE</b>                                                                     | <b>15</b> |
| <b>11 Spécifications Techniques</b>                                                    | <b>16</b> |
| 11-1 Spécifications techniques générales                                               | 16        |
| <b>12 Travaux de carrelage</b>                                                         | <b>16</b> |
| <b>12/1 Travaux Préparatoires</b>                                                      | <b>17</b> |
| <b>12/1/1 Préparations des sols</b>                                                    | <b>17</b> |
| 12/1/1-1 Préparations de support existant                                              | 17        |



## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### Sommaire

|                                               |           |
|-----------------------------------------------|-----------|
| <b>12/1/2 Formes et Désolidarisations</b>     | <b>17</b> |
| 12/1/2-1 Chape armée de 6 cm                  | 17        |
| <b>12/2 Carrelage</b>                         | <b>17</b> |
| 12/2-1 Sous couche acoustique                 | 18        |
| 12/2-2 Carrelages collés 30 x 60 cm PC20      | 18        |
| <b>12/3 Plinthes</b>                          | <b>18</b> |
| 12/3-1 Plinthes 8 x 30 cm                     | 19        |
| <b>12/4 Revêtement mural</b>                  | <b>19</b> |
| 12/4-1 Carrelage Mural 30 x 60 cm             | 19        |
| 12/4-2 Profil d'arrêt de faïence en aluminium | 19        |

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### A PEINTURE

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes.

Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

Nota : les joints entre les parois et plafonds sont dû au présent lot.

### 1 Spécifications Techniques

#### 1-1 Spécifications techniques générales

NOTA : CE FASCICULE N'A DE VALEUR QU'ASSOCIE AUX AUTRES CORPS D'ETAT

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire »

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique - Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Il présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'Article L2111-2 & R2111-4 à R2111-17 du Code de la Commande Publique, une spécification techniques pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

...Suite de "1-1 Spécifications techniques générales..."

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes,...) ne seront pas cités dans ce document

- ◇ Localisation :
  - Rénovation du 3ème étage :
  - Rénovation du 2ème étage :

## 2 Travaux de préparations

### 2-1 Dépose de revêtements et divers

Il doit être prévu la dépose des revêtements sur les cloisons et murs conservés comprenant la remise en état des supports par application des couches d'enduit nécessaires à l'obtention d'un résultat de qualité.

Il doit également être prévu le rebouchage et reprise des éléments déposer et non remis (exemple : main courante dans les couloirs ...)

Pour la bonne réalisation des peintures, l'ensemble des éléments fixé au murs devront être déposé et reposé par la suite (exemple : signalisation, supports extincteurs, poignées de porte, décoration, étagère...)

- ◇ Localisation :
  - Rénovation du 3ème étage :  
Prévoir dans l'ensemble des locaux du niveau R+3
  - Rénovation du 2ème étage :  
Suivant plan et notamment : Prévoir dans l'ensemble des locaux du niveau R+2 (sauf dans le bureau 1 de direction)

### 2/1 Préparation de support

#### 2/1-1 Préparation sur plâtre

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la préparation des supports, après réception des supports du lot plâtrerie.

- ◇ Localisation :
  - Rénovation du 3ème étage :  
Prévoir sur les nouvelles cloisons et doublages
  - Rénovation du 2ème étage :  
Prévoir sur les nouvelles cloisons et doublages

#### 2/1-2 Préparations des support existant

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la révision d'enduit suivant la description ci-dessous : Dépose de toile de verre (dans les locaux ou aucune modification de cloison n'est réalisée), remplacement des lés de tdv en mauvais état , évacuation en décharge Révision des enduits – reprise de tdv de la même maille si nécessaire Y compris toutes les sujétions de fixations et finitions de l'ouvrage.

- ◇ Localisation :
  - Rénovation du 3ème étage :  
Prévoir sur les parois existantes
  - Rénovation du 2ème étage :  
Prévoir sur les parois existantes ou une reprise est nécessaire
  - Cage d'escalier principal :  
Tous les niveaux

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 3 Travaux de peinture

#### 3-1 Peintures intérieures sur ouvrages métalliques

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais*

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture suivant la description ci-dessous :

Primaire antirouille

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 4a

Aspect : Brillant

Classe de finition B (courante)

Couleur : Teintes et aspect aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

##### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Sur l'ensemble des ouvrages métalliques visibles (canalisations, etc...)

- Rénovation du 2ème étage :

Sur l'ensemble des ouvrages métalliques visibles (canalisations, etc...)

#### 3-2 Peintures intérieures sur ouvrages bois

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais*

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture suivant la description ci-dessous :

Primaire d'accroche

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 4a

Aspect : Velours

Classe de finition B (courante)

Couleur : Teintes et aspect aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

##### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Sur l'ensemble des ouvrages bois (blocs portes, moulures, **plinthes**, **tablettes châssis**, etc...)

- Rénovation du 2ème étage :

Sur l'ensemble des ouvrages bois (blocs portes, moulures, **plinthes**, **tablettes châssis**, etc...)

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 3-3 Peintures sur plinthes bois

#### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais*

#### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture suivant la description ci-dessous :

Primaire d'accroche

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 4a

Aspect : Velours

Classe de finition B (courante)

Couleur : Teintes et aspect aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

#### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Sur l'ensemble des plinthes bois

- Rénovation du 2ème étage :

Sur l'ensemble des plinthes bois

### 3-4 Peinture sur canalisations PVC

#### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais*

#### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture suivant la description ci-dessous :

Primaire d'accroche

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2

Aspect : Velours

Classe de finition B (courante)

Couleur : Teintes et aspect aux choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

#### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Sur l'ensemble des ouvrages PVC visibles (canalisations, etc...)

- Rénovation du 2ème étage :

Sur l'ensemble des ouvrages PVC visibles (canalisations, etc...)

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 4 Peinture sur plafonds

#### 4-1 Peintures intérieures sur plafonds

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais*

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture plafond suivant la description ci-dessous :

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 7a2

Aspect : mat

Classe de finition B (courante)

Couleur : Blanc

##### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3<sup>ème</sup> étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir sur les plafonds plâtre visible au R+3

- Rénovation du 2<sup>ème</sup> étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir sur les plafonds plâtre visible au R+2 + [peinture sur cornière peinte de faux plafond conservé](#)

### 5 Peinture sur paroi

#### 5-1 Peinture sur paroi, finition Velours

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuille mince, semi-épais, ou épais*

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture murale suivant la description ci-dessous :

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2

Essais et vérification Méthode 7b (insensibilité à l'eau) : Aucune altération sensible

Écolabel, A+

Aspect : Velours

Classe de finition B (courante)

Couleur : Blanc

##### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3<sup>ème</sup> étage :

Suivant indications des plans.

- Rénovation du 2<sup>ème</sup> étage :

Suivant indications des plans

- [Cage d'escalier principal](#) :

[Tous les niveaux](#)

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

5-2

### Peinture sur paroi, finition Velours Couleur

#### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais*

#### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de peinture murale suivant la description ci-dessous :



CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2

Essais et vérification Méthode 7b (insensibilité à l'eau) : Aucune altération sensible

Écolabel, A+

Aspect : Velours

Classe de finition A (travail est régulier, pratiquement sans défaut)

Couleur : Teintes et aspect aux choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant

#### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans les circulations (aspect identique au circulation du RDC)

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant plan et notamment : Prévoir dans les circulations (aspect identique au circulation du RDC)

5-3

### Joint acryliques sur faux plafond

#### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

#### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose des joints acryliques suivant la description ci-dessous :

A la charge de la présente entreprise:

La fourniture et application de joint acrylique au pourtour des faux plafonds, châssis, menuiseries intérieures, etc...

#### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Prévoir en périphérie des faux plafonds

- Rénovation du 2ème étage :

Prévoir en périphérie des faux plafonds

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOL

### 6 Revêtements

#### 6-1 Fibre décorative Toile de Verre

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 59.1 : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais

NF DTU 59.4 : Mise en œuvre des papiers peints et revêtements muraux - Lexique des termes usuels

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de toile de verre peinte suivant la description ci-dessous :

##### Toile de verre :

Familles des revêtements muraux par type de supports de base : 5

État de finition recherché : A

Toile de verre lessivable et brossable

Solidité des coloris à la lumière : Bon

Réaction au feu : B-s1, d0

Motifs au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Gamme : comprise entre 120 et 200 g/m<sup>2</sup>

##### Peinture :

CLASSIFICATION AFNOR NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2

Aspect : Satinée

Classe de finition A

Couleur : Blanc

##### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3<sup>ème</sup> étage :

Voir selon détail plans projet (si toile de verre (TDV) ou murs lisses (ML))

- Rénovation du 2<sup>ème</sup> étage :

Voir selon détail plans projet (si toile de verre (TDV) ou murs lisses (ML))

### 7 Nettoyage

#### 7-1 Nettoyages OPR

Outre les travaux de nettoyages dus par chaque entreprise et spécifique au résultat de ses interventions, l'entreprise du présent lot devra le nettoyage complet en vue des OPR.

L'entreprise s'assurera auprès des autres corps d'état, avant de commencer les nettoyages que l'ensemble des travaux, reprises et finitions intérieures ont bien été réalisés et ne nécessitent plus d'interventions à l'intérieur des locaux à nettoyer.

Décomposition du nettoyage

- Décapage et lavage jusqu'à disparition de toutes les traces et salissures des revêtements de sol.
- Dépoussiérage de l'ensemble des murs et plafonds.
- Enlèvement complet de tous les détrit, tant à l'intérieur qu'aux abords extérieurs.

##### ◇ Localisation :

- Rénovation du 3<sup>ème</sup> étage :

Sur l'emprise du R+3

- Rénovation du 2<sup>ème</sup> étage :

Sur l'emprise du R+2



## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

...Suite de "7-1 Nettoyages OPR..."

### 7-2 Nettoyages de livraison

Outre les travaux de nettoyages dus par chaque entreprise et spécifique au résultat de ses interventions, l'entreprise du présent lot devra le nettoyage complet en vue de sa livraison.

L'entreprise s'assurera auprès des autres corps d'état, avant de commencer les nettoyages que l'ensemble des travaux, reprises et finitions intérieures ont bien été réalisés et ne nécessitent plus d'interventions à l'intérieur des locaux à nettoyer.

Décomposition du nettoyage

- Décapage et lavage jusqu'à disparition de toutes les traces et salissures des revêtements de sol.
- Enlèvement de toutes les protections et de tous les étiquetages des appareils, dont l'aspect devra être prêt pour la mise en service.
- Dépoussiérage de l'ensemble des murs et plafonds.
- Lavage complet et net de l'ensemble des vitrages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Enlèvement complet de tous les détritres résultant du nettoyage final, tant à l'intérieur qu'aux abords extérieurs.
- L'ensemble livré devra présenter un parfait état de propreté et de finitions.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :  
Sur l'emprise du R+3 et des zones transitoires de chantier
- Rénovation du 2ème étage :  
Sur l'emprise du R+2 et des zones transitoires de chantier

## B SOLS

Les marques et produits dont fait mention le présent descriptif sont justifiés par la nature du marché et l'exigence de qualité s'y référant. Ils sont indiqués afin que les entreprises puissent établir une base de prix correspondant aux objectifs suivants de :

- Qualité, performances
- Respect des contraintes architecturales
- Respect de l'économie du projet
- Respect des contraintes du marché
- Obtention de labels

L'entreprise pourra proposer des marques et produits équivalents respectant l'esprit du projet et des contraintes. Le produit proposé comme équivalent devra présenter les qualités techniques de durabilité, de fiabilité et d'esthétique au moins égales à celles des produits mentionnés dans le présent descriptif.

L'offre de l'entreprise devra comporter obligatoirement les références et types des matériels proposés. Il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'estimer si les produits proposés par l'entreprise possèdent le niveau de qualité requis.

En l'absence de toutes références nouvelles ou de produits nouveaux, le Maître d'Ouvrage pourra exiger ceux prescrits dans les pièces du marché, sans que l'entreprise puisse prétendre à un supplément de prix.

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 8 Spécifications Techniques

#### 8-1 Spécifications techniques générales

NOTA : CE FASCICULE N'A DE VALEUR QU'ASSOCIE AUX AUTRES CORPS D'ETAT

Les prescriptions du présent lot tiennent compte des dernières directives réglementaires, à savoir :

- L'application volontaire des normes (Article 17 du Décret N° 2009-697) sauf pour celles qui sont d'application obligatoire suivant la liste AFNOR
- « rendre contractuels de manière explicite les normes d'application volontaire ainsi que les DTU qui sont jugés pertinents pour les ouvrages à construire »

Les spécifications générales de ce document sont donc réduites en conséquence.

Chaque article de chaque ouvrage fait appel soit :

- A un règlement, une norme ou un DTU, si l'ouvrage entre dans son champ d'application
- Aux dispositions de mises en œuvre, de tolérances, finitions,... d'un règlement, d'une norme ou d'un DTU, si l'ouvrage n'entre pas dans son champ d'application. Dans ce cas, l'entreprise décidera sous quel Avis Techniques, A Tec, Solutions technique - Classements - Certifications,... elle réalisera l'ouvrage. Il présentera son choix à la remise de son offre accompagné des justificatifs correspondants.

Le rattachement de l'article à un DTU, dans son champ d'application ou hors champ d'application, engendre :

- L'application du Cahier des Clauses Spéciales correspondant, pour les travaux dus par l'entreprise et les travaux ne faisant pas parti du marché, sauf stipulations contraires dans le présent document.
- Les références normatives s'y rattachant.

Dans le cas d'un marché public, conformément à l'Article L2111-2 & R2111-4 à R2111-17 du Code de la Commande Publique, une spécification techniques pourra faire mention d'un mode ou procédé de fabrication particulier ou d'une provenance ou origine déterminée, référence à une marque, à un brevet ou à un type et suivant le cas :

- si elle est justifiée par l'objet du marché, l'entreprise s'engagera à respecter cette prescription.
- si exceptionnellement, dans le cas où une description suffisamment précise et intelligible de l'objet du marché n'est pas possible sans elle, accompagnée des termes : " ou équivalent ", l'entreprise a obligation de présenter le choix à sa réponse, accompagné de fiches techniques ou tout autre moyen d'identification.

Tout texte d'application obligatoire (Codes, Lois, Décrets, Arrêtés, Normes,...) ne seront pas cités dans ce document

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :
- Rénovation du 2ème étage :

### 9 Travaux de Sols Souples

L'entreprise doit prévoir la protection de des sols pendant la durée du chantier type PROTECTA SOL respirant M2 ou équivalent

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 9/1 Préparations

#### 9/1-1 Dépose de sols souples

Dépose de sols souples, y compris grattage des résidus à la spatule comprenant le ponçage éventuel.  
Compris dépose éventuelle des plinthes.  
Ce poste comprend également le chargement et l'enlèvement des gravats.

◇ Localisation :

- Rénovation du 2ème étage :

**Prévoir la dépose complète dans le niveau uniquement dans les locaux où une modification de cloisons est nécessaire ; et où des plinthes PVC sont mis en place sur des sols à remplacer sauf dans le bureau 1 (dans la zone bureaux de direction, à prendre en compte la zone de coworking, le bureau 11 et 12, la salle de réunion 1 et office 2b).**

◇

#### 9/1-2 Ragréage fibré

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de ragréage fibré suivant la description ci-dessous :

Enduit de lissage classement UPEC : P4S

Résistance en compression : 35 MPa

Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :  
Pour les sols de type 1 & 2
- Rénovation du 2ème étage :  
Pour les sols de type 1 & 2

### 9/2 Revêtement de sol

La jonction entre les lés est prévue par soudure à chaud. Les cordons de soudure fournis ou préconisés par le fabricant peuvent être de même coloris ou d'un coloris contrasté (aux choix de l'architecte) par rapport à celui du revêtement selon prescription.

Les joints entre les lés doivent être réalisés par soudure si le fabricant du revêtement le préconise et si la nature du local l'exige au sens du classement UPEC.

#### 9/2-1 Revêtement Repère 1 : Lames vinyles (Revêtement de sols PVC hétérogène compact)

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 53.12 : Préparation du support et revêtements de sol souples*

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de sol souple suivant la description ci-dessous :

ID INSPIRATION « ANTIK OAK - Natural » (TARKETT) ou équivalent

Lames au format 1200 x 200 mm

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

En pose collé sur support béton ou carrelage ragré  
Epaisseur 2.5 mm  
Barre de seuil en raccord avec les autres revêtements

Classement UPEC : U3 P3 E2 C2

Sol PVC hétérogène

Y compris toutes les sujétions de mise en œuvre suivant indication du fabricant.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :  
Suivant indications des plans.
- Rénovation du 2ème étage :  
Suivant indications des plans.

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 9/2-2 Revêtement Repère 2 : Dalles vinyles (Revêtement de sols PVC hétérogène compact)

#### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

NF DTU 53.12 : Préparation du support et revêtements de sol souples

#### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de sol souple suivant la description ci-dessous :

ID INSPIRATION « HT 70 - Century DAWN » (TARKETT) ou équivalent

Dalles au format 666 x 666 mm

En pose collé sur support béton ou carrelage ragréé

Epaisseur 2.5 mm

Barre de seuil en raccord avec les autres revêtements

Classement UPEC : U4 P3 E2 C2

Sol PVC hétérogène

Y compris toutes les sujétions de mise en œuvre suivant indication du fabricant.

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant indications des plans.

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant indications des plans.

## 10 Travaux de sols textiles

L'entreprise doit prévoir la protection de ses sols pendant la durée du chantier type PROTECTA SOL respirant M2 ou équivalent

### 10/1 Préparations

#### 10/1-1 Ragréage fibré

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de ragréage fibré suivant la description ci-dessous :

Enduit de lissage classement UPEC : P4S

Résistance en compression : 35 MPa

◇ Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Pour les sols de type 3

- Rénovation du 2ème étage :

Pour les sols de type 3

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

### 10/2 Revêtement de sol

#### 10/2-1 Revêtement Repère 3 : Dalles moquettes

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant, les règles de l'art et suivant :

*NF DTU 53.12 : Préparation du support et revêtements de sol souples*

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de sol textile suivant la description ci-dessous :

CE 100 « 4314006 » (INTERFACE) ou équivalent

Dalles au format 50 x 50 cm

En pose collé sur support béton ou carrelage ragréé

Epaisseur 6.4 mm

Barre de seuil en raccord avec les autres revêtements

Classement EN 1307 : 33 Usage professionnel trafic intense

Réaction au feu : Bfl - s1

Absorption acoustique : 0.2 aw

Attention, lors de la pose sur plancher technique, le calepinage devra respecter l'emprise des dalles de plancher.

Coloris et motifs au choix de l'architecte Y compris toutes les sujétions de mise en œuvre suivant indication du fabricant.



##### Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :

Suivant indications des plans.

- Rénovation du 2ème étage :

Suivant indications des plans.

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

Lot N°03 PEINTURE - REVETEMENTS DE SOL

**12/3**

### **Plinthes**

Avec mise en oeuvre de joints silicone

**12/3-1**

#### **Plinthes bois médium blanc de 10 cm**

##### Références réglementaires techniques :

La mise en œuvre se fera en respectant les recommandations du fabricant et les règles de l'art et suivant :

##### Description de l'ouvrage :

L'entrepreneur devra la fourniture et pose de plinthes bois en médium blanc 100 x 10 mm sans arrondis, avec coupes d'onglet ajustées dans les angles. A peindre.

Les bas de murs, doublages et cloisons, ainsi que les dalles de planchers seront débarrassées de tous déchets et aspérités pour offrir un support de fixation de plinthes parfaitement correct et régulier. Elles seront soigneusement posées, rabotées et assemblées correctement après la pose des revêtements de sols souples.

Fixation par collage et pointage à clous fins sans têtes.

Prévoir la mise en oeuvre d'un cordon de désolidarisation au niveau des plinthes

##### Localisation :

- Rénovation du 3ème étage :  
Suivant plan et notamment : ensemble des zones en sol souple & moquette
- Rénovation du 2ème étage :  
Suivant plan et notamment : ensemble des zones en sol souple & moquette ou une dépose de plinthe a été réalisé